

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le six novembre à 18 heures 30, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **M. PRUVOST Bertrand**, Président du Syndicat, en suite de convocation en date du 22 Octobre.

ETAIENT PRESENTS : MM. LURETTE Bruno, VASSEUR Claude (suppléant ALLOUCHERY Jean-Marie), DUWAT Romain, GARDIN Jean, FONTAINE Frédéric, SENECAT Dominique, LAVOGEZ Serge, POURCHEL Laurent, AZELART Luc, DELATTRE Jacques, WAROT Pascal, DEDECKER Patrick, DEVIGNE Maurice, FOURNIER Daniel, LEFEBVRE Hervé, WILQUIN Ghislain, HANQUEZ Michel, WACQUET Pascal, VASSEUR Jean-Pierre, GUILBERT Jean-Marie, CAZIN Bernard, VASSEUR Dany, HENDRICK Olivier, FASQUEL Gérard, MASSEZ Alain, SCHRYVE Roger, FINDINIER Jean-Marc, PRUVOST Bertrand, Mmes COCQUEREL Micheline, LEROY Isabelle, LEMAIRE Isabelle,.

ETAIENT ABSENTS : M. SGARD Maxime, DUFOUR Olivier PRUDHME Dominique, PRUVOST Dominique, absents.

POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE : Mr LECAILLE Sébastien à Mr FONTAINE Frédéric
Mr LEROY Christian à Mr PRUVOST Bertrand
Mr COYOT Jean-Claude à Mr POURCHEL Laurent
Mr SENECAT Dominique à Mr COYOT Jean-Claude
Mr POURCHEL Charles-Henri à Mr WILQUIN Ghislain
Mr DOUTRELANT Daniel à Mr SENECAT Dominique
Mr DEVULDER Didier à Mr FASQUEL Gérard

Membres en exercice : 42 – Présents : 31 – Représentés : 7 – Votants : 38 – Absents : 4

Monsieur PRUVOST Bertrand, Président du Syndicat, ayant constaté que les conditions de quorum étaient remplies, déclare la séance ouverte.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur le Président propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance :

Monsieur Laurent POURCHEL est élu à l'unanimité.

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2024 :

Monsieur le Président demande aux membres du Comité Syndical s'ils ont des remarques particulières à formuler par rapport au compte rendu de la réunion du 25 Septembre 2024 qui a été communiqué avec la convocation à la réunion de ce jour.

Monsieur le Président n'ayant observé aucune remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1- PRESENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE

Le bureau d'études Amodiag a présenté le Schéma Directeur Eau Potable initié en 2022. Après une présentation des objectifs, enjeux et méthodologie de l'étude, ont été abordés les points suivants :

- Diagnostic et constats de l'existant (forces/ faiblesses/ opportunités/ menaces)
 - o Diagnostics des ouvrages
 - o Diagnostic des ressources
 - o Diagnostic des besoins en eau
- Axes du schéma directeur
 - o Sécurisation des ressources
 - o Sécurisation de la production
 - o Pérennisation et amélioration du patrimoine
 - o Amélioration du fonctionnement du service
- Mise en place d'une cartographie informatisée et d'un modèle du réseau
- Présentation d'un plan d'actions
- Présentation des scénarios d'interconnexions
- Présentation du plan d'actions chiffré

2- MODALITES DE LA MISE EN PLACE DE LA TARIFICATION PROGRESSIVE AU 1^{er} JANVIER 2025

Mr Nicolas ROCHAS, Directeur d'Etudes de l'Agence d'urbanisme de Saint Omer a présenté la méthode de mise en place de la tarification progressive.

Après un rappel de la démarche utilisée depuis la validation des principes en décembre 2023, ont été présentés :

- La simulation pour les particuliers
 - o Situation actuelle, propositions et simulations tarifaires et financières
 - o Proposition de lissage de la part fixe et des parts variables par tranches
 - o Recettes actuelles et prévisionnelles
- La simulation pour les professionnels
 - o Rappel des principes
 - o Hypothèses de simulations tarifaires et financières
 - o Perspectives financières

Il a été répondu aux questions posées par les délégués.

Les documents présentés seront diffusés par mail dans les jours suivants la réunion du Comité Syndical.

L'ordre du jour épuisé, le Président lève la séance à 20h45.